

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRE

- ⌚ Analyse du Risque Foudre (ARF)
- ⌚ Etude Technique Foudre (ETF)
- ⌚ Installation
- ⌚ Vérifications Complètes et Visuelles Foudre par un organisme certifié

Les installations à risque soumises à un ou plusieurs des arrêtés ICPE, INB et INBS font l'objet d'études et de mises en œuvre de protection foudre. Les IGH et certains bâtiments publics type églises, théâtres ... peuvent également être concernés.

Fort d'une **longue expérience** dans le domaine de la foudre et sur des sites allant de la **pétrochimie** au **nucléaire** (CEA, AREVA, EDF) en passant par des **sites militaires**, EKIUM est certifié selon le référentiel QUALIFOUDRE est capable de vous accompagner sur de nombreuses missions.



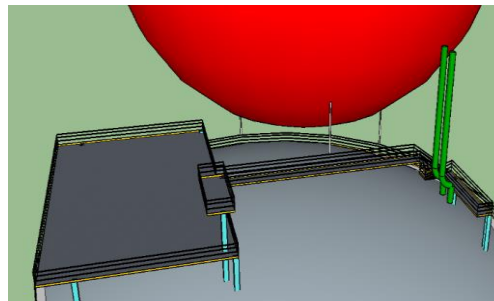
Foudre 2/2

LES LIVRABLES

- › Analyse du Risque Foudre (ARF)
- › Etude Technique Foudre (ETF)
- › Vérifications Complètes et Visuelles Foudre
- › Mises à jour des dossiers foudre
- › Campagne de Mesures de prises de terre et d'équipotentialité
- › Assistances technique diverses : Expertise, aMOE en phase études et/ou chantier, ...
- › Formations Foudre (formateur reconnu par l'INERIS)

Selon les normes NF EN 62 305-1 à 4 et NF C 17-102.

Notre approche consiste à définir le mode de protection le plus pertinent d'un point de vue technique et économique, notamment en fonction de l'existant ou des solutions techniques envisageables à moindre coût.



Modélisation 3D de la protection, utilisation de la méthode de la sphère fictive.

